



## COMMUNE DE JOUQUES AVIS DE PUBLICITÉ DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR ANIMATION, EXPLOITATION, GESTION ET ENTRETIEN DE LA CRÈCHE « LOU PITCHOUN » ET DU MULTI-ACCUEIL « LES COLOMBES »

### **I - POUVOIR ADJUDICATAIRE**

Commune de JOUQUES - BP 37- 13490 JOUQUES

(Tél. : 04 42 63 79 50 - fax : 04 42 63 78 27

mail : [dgs@jouques.fr](mailto:dgs@jouques.fr))

Adresse internet : <http://www.jouques.fr>

Autorité responsable de la personne publique délégante :  
Guy ALBERT, Maire de JOUQUES.

L'ensemble des documents afférent à la présente consultation sont disponibles gratuitement en accès non restreint et complet à l'adresse : <http://www.synapse-entreprises.com>

### **II - OBJET**

**Objet du contrat :** Animation, exploitation, gestion et entretien de la crèche « Lou Pitchoun » et du Multi-Accueil « Les Colombes »

La présente consultation concerne la délégation de service public, sous forme d'affermage de la crèche « Lou Pitchoun », destinée à l'accueil âgés de 3 mois à 3 ans, et disposant d'une capacité de 23 places, et du MAC « Les Colombes », destiné à l'accueil des enfants âgés de 2 à 4 ans, voire 6 ans, dans le cas d'enfants souffrant de handicap, et disposant d'une capacité d'accueil de 15 places.

Durée du contrat : six (6) ans à compter du 2 septembre 2019.

### **III - RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUES**

L'ensemble des éléments attendus figure dans le dossier de consultation.

### **IV - ADRESSE À LAQUELLE LES OFFRES/ CANDIDATURES/ DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES**

**Les candidatures et les offres doivent être envoyées :**

**Par voie électronique via :**

<http://www.synapse-entreprises.com>

**Par courrier à l'adresse suivante :**

Mairie de Jouques - BP 37 - 13490 JOUQUES

Les dossiers doivent être adressés sous double enveloppe par pli recommandé avec accusé de réception, ou déposé contre récépissé au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture, à l'adresse suivante :

Mairie de JOUQUES - BP 37 - 13490 JOUQUES.

**Date limite de réception des candidatures :** 17 mai 2019, 12 H.

### **V - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

Tout renseignement d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de JOUQUES, Direction Générale des Services - BP 37 - 13490 JOUQUES

### **VI - PROCÉDURE DE RECOURS**

Tribunal Administratif de Marseille

### **VII - DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION**

29 mars 2019